

centrale, avait caressé l'espoir que les propriétaires du fonds en feraient don à nos Archives historiques. Hélas, ceux-ci, à l'entremise précisément du directeur WOLFRAM, le cédèrent au gouvernement d'Alsace-Lorraine — « à prix d'argent » — n'a pu s'empêcher Pierre Ruppert de noter avec amertume dans son ouvrage « Les Archives du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. »

Je ne résiste pas au plaisir d'évoquer un dernier trait d'humour, voire d'espièglerie du Ministre d'Etat, m'abandonnant le choix de ma première décoration. En 1914, peu de mois avant la guerre, de nombreuses distinctions belges furent conférées à l'occasion de la visite du roi Albert. Je dirigeais alors le Service de statistique. Le Ministre d'Etat me mit en face de nombreux bijoux de tous les grades des trois Ordres belges, étalés sur la table ronde. « J'ai pensé à vous », me dit le Premier, « choisissez ». Après un tour de réflexion, je palpai la croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne. « C'est la plus belle », approuva mon chef et, en traçant du doigt une volute montante, il ajouta : « Ce n'est qu'un commencement, la première en entraînera d'autres ». En me tentant d'une manière si plaisante, le Ministre d'Etat ne courut guère le risque d'un mécompte, ni moi celui d'une bévue, car j'étais familiarisé avec les subtilités du service des décorations.

Et la germanophilie de Paul Eyschen ? Ceux qui l'ont bien connu ne s'y sont jamais trompés. Dans trois articles parus dans l'« Indépendance Luxembourgeoise » des 3 janvier 1934 et jours suivants, Marcel NOPPENY dont le jugement n'est, certes, pas suspect, a déjà fait justice de l'audacieuse imputation étalée dans les « Mémoires » du comte PUCKLER qui, bien qu'ayant représenté l'Allemagne dans notre pays pendant six ans, n'avait rien compris ni à la mentalité luxembourgeoise, ni à la politique souple et prévoyante du Ministre d'Etat sur le plan international, commandée par la faiblesse du petit pays et sa position géographique. Paul Eyschen était animé par la constante sollicitude de rendre justice avec une égale mesure à nos deux grands voisins. Au delà de cette préoccupation permanente, mû par son « idéalisme pratique », il était attaché ardemment au courant d'idées tendant à sauvegarder la paix par les moyens de la conciliation et de la médiation, ou, si par malheur le choc armé entre grandes Puissances était inévitable, à réduire les maux de la guerre par le respect contractuel et obligatoire de règles préétablies. Il ne reculait devant aucun effort à cet effet, soit par la coopération à la Fondation Carnegie pour la Paix, soit par la participation aux conférences internationales de La Haye de 1899 et 1907, où il réussit à faire aboutir la délimitation des droits et devoirs des pays neutres. Essentiellement patriote luxembourgeois, il était déjà aussi bon Européen. A cet égard, il a figure de précurseur, comme son contemporain Emile MAYRISCH.

Evidemment, l'homme d'Etat responsable de notre politique étrangère avait la notion exacte des égards dus au Reich, alors dans toute sa puissance ; il était soucieux d'éviter tout ce qui eût pu froisser ou